

Une voix: Ils se renvoient la balle.

M. Basford: Je suis surpris d'entendre le très honorable représentant de Prince-Albert parler de liberté—le voilà qui parle de liberté de la presse et . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Il reste environ 15 minutes avant la fin de la période des questions. Il vaudrait mieux, à mon avis, nous en tenir aux questions et réponses.

M. Clark: Qui a fait paraître une annonce dans *Le Jour*?

LES DESCENTES DANS LES BUREAUX DE JOURNAUX—LA
NÉCESSITÉ DE CONSULTATION PRÉALABLE DU SOLLICITEUR
GÉNÉRAL

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général. Je suis tout à fait disposé à attendre un certain temps, pour obtenir le renseignement demandé, si le ministre de la Justice veut bien se donner la peine de se renseigner. Voici ma question: étant donné l'importance que revêtent des question comme la liberté de la presse et l'émission d'un mandat de perquisition dans les bureaux d'un journal, le ministre ne pense-t-il pas qu'il serait prudent, bien qu'il n'y soit pas tenu de par la loi, de demander à la Gendarmerie royale du Canada de le consulter avant de prendre une mesure qui constitue peut-être la violation la plus grave de ce droit fondamental des Canadiens qu'est le droit à une presse libre? Ne pense-t-il pas que ce serait préférable?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il faut également, et c'est un aspect tout aussi important, nous demander si nous voulons qu'un élu du peuple, une personne politique, intervienne dans le déroulement de la justice criminelle.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SÉISME EN ITALIE—L'AIDE AUX SINISTRÉS—LA
POSSIBILITÉ DE L'OCTROI DE PERMIS AUX ORGANISMES DE
CHARITÉ À LA RECHERCHE DE FONDS DE SECOURS

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au ministre du Revenu national. Après le tremblement de terre qui a frappé le Nord de l'Italie, serait-il possible d'accélérer la délivrance des autorisations de déductions fiscales à l'intention des organismes de charité en vue de faciliter le rassemblement de fonds par les groupes d'Italo-Canadiens et d'autres à cette fin?

[Français]

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas reçu de demandes directes d'aide gouvernementale de la Croix-Rouge italienne. Plusieurs groupes canadiens ont cependant pris l'initiative de recueillir des fonds. Je me permettrai de signaler que ces fonds peuvent être acheminés à destination par l'entremise des organisations charitables reconnues officiellement, aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, et les gens pourront alors recevoir des reçus officiels aux fins de l'impôt. Ces organisations sont, par exemple, la Croix-Rouge canadienne, OXFAM, CARE et la Canadian Cathol-

Questions orales

ic Organization for Development and Peace, pour n'en nommer que quelques-unes.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LES SERVICES DE TRAVERSERS ENTRE BORDEN ET
CAP-TOURMENTIN—L'AUGMENTATION DE TARIFS ET LA
DIMINUTION DU SERVICE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur la déclaration de la semaine dernière selon laquelle il n'y aura que quatre bateaux qui assureront le service de traversiers cet été entre Borden et Cap-Tourmentin, déclaration qui suit de près l'annonce d'une forte majoration de tarifs. Le ministre pourrait-il revoir la question et chercher à remédier à la désastreuse combinaison d'une augmentation de tarifs jointe à une diminution du service. Pourrait-il aussi trouver le moyen d'éviter ce qui constituerait un dernier coup à l'économie déjà chancelante des provinces Maritimes, qui accroîtrait encore les disparités régionales?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait sans doute que c'est à la demande de la population locale que l'on a opéré ce transfert dans le service de traversiers. Quant à l'augmentation de tarifs à laquelle il fait allusion, j'ai déjà dit à la Chambre, et je suis heureux de le répéter, que le gouvernement a pris des mesures pour atténuer les déficits des services de traversiers, mais qu'il ne compte pas les éponger complètement. En fait, l'appui apporté à ces services grâce à l'argent des contribuables sera beaucoup plus important qu'au cours des années passées. Devant les restrictions que nous devons nous imposer, j'espère que le député reconnaîtra qu'il n'y a pas eu d'augmentation de prix depuis quelques années mais que les services ont besoin d'être améliorés.

M. Macquarrie: Une question supplémentaire au sujet des vœux de la population locale. Puis-je demander au ministre si le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a demandé la suppression de ce bateau du service de traversiers entre Borden et Cap-Tourmentin?

M. Lang: Si le député fait allusion au transfert, cette mesure a en effet rallié l'appui général des habitants. Je vais me renseigner pour savoir plus précisément si le ministre des Transports de la région l'a demandé.

L'INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE DE TERRE-NEUVE DE
L'AUGMENTATION DU TARIF DE TRAVERSÉE—DEMANDE
D'ENQUÊTE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Transports. Elle concerne le fait que les tarifs de la traversée du golfe vers Terre-Neuve ont augmenté jusqu'à concurrence de 100 p. 100 et que la commission des services d'utilité publique a demandé à la Commission canadienne des transports ou au CN de rabattre l'augmentation des tarifs d'autobus? Étant donné que cette hausse va décourager et réduire à néant toute initiative de la part de la seule industrie qui reste à Terre-Neuve, le ministre voudrait-il enquêter au sujet de cette hausse énorme en vue d'en atténuer les effets sur l'avenir économique de Terre-Neuve?